



Opposition a l'injonction de payer

Par **steph**, le **07/03/2011** à **18:19**

Bonjour,
je me suis présentée ce matin au tribunal d'instance suite a une opposition d'injonction de payer demandée par moi meme,mais le defendeur ne s'etant pas presenté la Presidente a noté sur le dossier "caducité du dossier".qu'est ce que celà veut dire?MERCI DE ME REPONDRE